



CPTS Lorea

Bayonne Mousserolles · Saint Pierre d'Irube
Lahonce · Villefranque · Mouguerre

Fiche de poste – Coordinateur(trice) Santé de la CPTS Lorea

Offre de recrutement – CPTS Lorea (Bayonne Mousserolles · Saint-Pierre-d'Irube · Lahonce · Villefranque · Mouguerre)

1. Identification du poste

Intitulé du poste	Coordinateur(trice) Santé de CPTS
Nature du poste	Administratif et de coordination de projets
Employeur	Association APLS Lorea – CPTS Lorea
Type de contrat	CDI
Durée du travail	20 heures hebdomadaires (0,57 ETP)
Lieu de travail	Siège de l'association, avec déplacements sur le territoire (mobilité requise)
Prise de poste	Janvier 2027
Rémunération	A préciser

2. Présentation de la structure

La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Lorea** est une association de professionnels de santé libéraux et d'acteurs de santé du territoire de Bayonne Mousserolles, Saint-Pierre-d'Irube, Lahonce, Villefranque et Mouguerre. Elle a pour objectif d'améliorer la coordination entre les professionnels de santé de ville (premier et second recours), le secteur hospitalier, médico-social et social, afin de mieux répondre aux besoins de santé de la population.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) relatif aux CPTS et déploie les missions territoriales définies dans son projet de santé :

- l'amélioration de l'accès aux soins (dont l'accès à un médecin traitant et la prise en charge des soins non programmés) ;
- l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient ;
- le développement d'actions de prévention et de promotion de la santé ;

- le développement de la qualité et de la pertinence des soins ;
- l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire (attractivité, accueil de stagiaires, installation) ;
- la contribution à la réponse aux crises sanitaires.

Composition de la CPTS : Bureau, Conseil d'administration (CA), adhérents avec référents de projets.

3. Positionnement hiérarchique et relations de travail

Rattachement hiérarchique : le/la coordinateur(trice) exerce sous la supervision hiérarchique du **président de l'association APLS Lorea** et du **directeur de la coordination**. Il/elle rend compte au Bureau et au Conseil d'administration, et met en place les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par le CA.

Relations internes : président, Bureau, Conseil d'administration, directeur de la coordination, référents de projets, professionnels de santé adhérents, agence de communication.

Relations externes : Agence régionale de santé (ARS), Assurance Maladie (CPAM), collectivités locales, établissements de santé et médico-sociaux, dispositifs d'appui à la coordination, URPS, autres CPTS et acteurs institutionnels, associatifs et sociaux du territoire, partenaires financeurs.

4. Mission principale

Le/la coordinateur(trice) Santé participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique territoriale de santé de l'association. Il/elle appuie les professionnels dans la définition et la mise à jour du projet de santé, assure le déploiement des missions territoriales, leur suivi et leur évaluation. Il/elle participe au développement de la CPTS, coordonne les activités, anime, soutient et assure le suivi des projets en cours et à venir.

5. Missions et activités

Mission 1 – Animer la vie associative de la CPTS

- Organiser les activités internes de la CPTS.
- Soutenir la préparation et la tenue des réunions (convocations, ordres du jour, comptes rendus, suivi des décisions).
- Soutenir et mettre en œuvre la communication, les activités et les journées évènementielles, en collaboration avec l'agence de communication.
- Apporter un soutien à l'équipe et assurer le suivi de l'ensemble des activités de la CPTS.
- Procéder à l'évaluation des actions.
- Assurer le suivi de l'utilisation et de la gestion des systèmes d'information et des outils numériques.
- Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité de la CPTS.
- Participer à la réponse aux appels à projets.
- Contribuer au suivi administratif des adhésions et à la mobilisation de nouveaux adhérents.

Mission 2 – Mettre en œuvre le projet de santé de la CPTS

- Participer et soutenir l'organisation des actions pour chaque mission territoriale.
- Créer les outils nécessaires à la mise en œuvre du projet (procédures, supports, tableaux de suivi, outils de communication).
- Aider à la création de réunions ou de groupes de travail.
- Animer les réunions ou groupes de travail.
- Favoriser la dynamique pluriprofessionnelle.
- Vérifier la coordination des actions et la cohésion d'ensemble.
- Organiser des communications régulières avec les référents et le directeur de la coordination.
- Élaborer des bilans des actions et suivre les indicateurs prévus par le projet de santé et l'ACI.
- Assurer une veille sur les évolutions réglementaires, conventionnelles et les dispositifs de financement.

6. Compétences requises

Compétences générales

- Connaissance des acteurs de santé et du système de santé.
- Connaissance des professionnels de santé libéraux, de premier et de second recours.
- Connaissance du fonctionnement des CPTS et de leur cadre conventionnel (appréciée).

Savoir-faire

- Capacité à manager des projets et des équipes pluriprofessionnelles.
- Méthodologie et conduite de projet, capacités rédactionnelles.
- Capacité à construire et suivre un budget.
- Connaissance des outils de marketing (type Canva) et de communication (Brevo, réseaux sociaux).
- Maîtrise des outils bureautiques et collaboratifs (traitement de texte, tableur, visioconférence, agenda partagé).

Savoir-être

- Capacité d'écoute et sens relationnel, dialogue, diplomatie.
- Capacité d'adaptation aux situations et aux interlocuteurs.
- Capacité d'analyse et de synthèse, force de proposition.
- Sens du travail collaboratif et du partenariat.
- Rigueur, organisation, réactivité.
- Prise d'initiative et autonomie.

7. Profil recherché

- **Formation** : Bac +3 minimum, idéalement Bac +5 en santé publique, management des organisations de santé, gestion de projets ou domaine équivalent. Un parcours de professionnel de santé reconverti dans la coordination peut également convenir.
- **Expérience** : une première expérience en coordination de projets, en structure d'exercice coordonné (CPTS, MSP, DAC, réseau de santé) ou en association est un plus.
- **Atouts** : connaissance du territoire du Pays basque.

8. Conditions d'exercice du poste

- Statut : salarié(e) de l'association.
- Lieu : siège de l'association, avec déplacements sur le territoire de la CPTS (mobilité requise, permis B et véhicule personnel souhaités, frais de déplacement remboursés selon les modalités en vigueur).
- Temps de travail : 20 heures hebdomadaires, avec répartition à définir avec la direction.
- Disponibilité ponctuelle en soirée (réunions de professionnels, assemblées, évènements).

9. Modalités de candidature

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel à : **cptslorea@gmail.com**, en précisant en objet « Candidature – Coordination Santé ».

- Date limite de candidature : 30 novembre 2026
- Prise de poste souhaitée : *Janvier 2027*